

**AVENANT 2020 À LA CONVENTION DE COLLABORATION TECHNIQUE ET DE PARTENARIAT 2019
ENTRE LA VILLE DE VERVIERS ET POINTCULTURE
2020**

Entre PointCulture, ASBL, sise place de l'Amitié 6 à 1160 Bruxelles, ci-après dénommée « PointCulture », et représentée par son Directeur général, Monsieur Tony de Vuyst de première part,

et la ville de Verviers, ci-après dénommée « la ville de Verviers », et représenté Muriel Knubben, directrice générale FF et Jean-François Chefneux, Echevin de la Culture de deuxième part,

Il est exposé ce qui suit :

la ville de Verviers et PointCulture sont actuellement liés, jusqu'au 31 décembre 2019. par une **CONVENTION D'INTÉGRATION DES ACTIVITÉS ET DE COLLABORATION TECHNIQUE** intervenue pour l'année 2019.

En foi de quoi, les parties conviennent de prolonger l'exécution de ladite convention jusqu'au 31 décembre 2020.

Moyennant la signature et l'exécution de la présente convention, les deux parties se reconnaissent remplies de leurs droits.

Ainsi fait à Verviers, le 2019 en deux exemplaires originaux, chacune des parties déclarant avoir reçu le sien.

Pour la ville de Verviers,

La directrice Générale f.f.,
Muriel KNUBBEN

L'Echevin de la Culture,
Jean-François CHEFNEUX

Pour PointCulture, ASBL,

Le Directeur général